



Boîte Postale 357
25, bd Besson Bey
16023 ANGOULEME Cedex
Tél. : 05 45 38 60 60 - Fax : 05 45 38 60 59

DGA Ressources et Relations aux Administrés –
Direction des Finances et Conseil de Gestion
SE/2025 – A n° 33

**FIN DE FONCTION DE MANDATAIRES TEMPORAIRES A LA REGIE DE RECETTES
DU CENTRE NAUTIQUE PATINOIRE « NAUTILIS »**

Le PRESIDENT de la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION du GRAND ANGOULEME,

Vu, le code général des collectivités territoriales,

Vu, la décision n° 2017-D-18 du 25 janvier 2017 portant création d'une régie de recettes au Centre Nautique Patinoire Nautilus,

Vu, l'arrêté n°2024-A-098 du 18 novembre 2024 portant délégation de fonction, délégation et subdélégation de signature à Monsieur François NEBOUT en sa qualité de vice-président,

Vu, l'avis conforme de Monsieur le Comptable du Service de Gestion Comptable d'Angoulême,

Vu, l'avis conforme du régisseur du 13 juin 2025,

Considérant, l'absence de Monsieur François NEBOUT, les délégations et subdélégations sont exercées par Monsieur Michel ANDRIEUX, en sa qualité de 1er vice-président, en application de l'arrêté susvisé,

ARRETE

ARTICLE 1^{er} : Il est mis fin aux fonctions des mandataires temporaires suivants :

Arrêté de nomination	Date de l'arrêté	Date de nomination	Nom	Prénom	Date de fin de fonction
2024-A-103	13 décembre 2024	du 01/01/25 au 31/12/2025	FODIL	Yassine	30/04/2025
2025-A-1	7 janvier 2025	du 01/01/25 au 31/12/2025	GARNAULT	Amélie	30/06/2025

ARTICLE 2 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à Monsieur le Préfet, Monsieur le Comptable du SGC d'Angoulême, et aux intéressés.

ARTICLE 3 : Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Comptable du Service de Gestion Comptable d'Angoulême sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

ANGOULEME, le 17 juillet 2025

Par délégation,
Pour le président,
Le vice-président,

Pour avis conforme, le 16 Juillet 2025
Le Comptable du SGC d'Angoulême,

David BERNARD



Michel ANDRIEUX

Vu pour acceptation
Le régisseur titulaire,

Certifié exécutoire
Reçu en préfecture
Le **08 AOUT 2025**
Publié ou notifié
Le **08 AOUT 2025**